



CONVOCAATION A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU C.A.E.S DE L'EX - S.N.E.P.C.

**VOTRE PARTICIPATION EST INDISPENSABLE,
PAR VOTRE PRÉSENCE OU L'ENVOI DE VOTRE POUVOIR**
(Réservée aux adhérents 2019, à jour de leur cotisation 2020).

Elle est primordiale pour les membres du Comité Directeur
et une preuve de votre attachement au CAES.
Merci d'en tenir compte et de le rappeler aux collègues qui vous entourent.

Association régie par la loi de 1901, le CAES de l'ex-SNEPC est tenu d'organiser une **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE**. Les statuts du CAES précisent en outre que cette Assemblée Générale doit se tenir dans un délai de trois mois suivant la clôture de l'exercice. En conséquence, l'Assemblée Générale annuelle est convoquée le :

MERCREDI 9 septembre 2020 à 17 H 30
Salle OGJ 661, (demandez à l'accueil le bureau du CAES)
Ministère de l'Intérieur – 18/20, rue des Pyrénées – 75020 PARIS

Si le quorum n'est pas atteint, l'Assemblée se tiendra le jour même à 18H00, même lieu.
ORDRE DU JOUR :

- 1- Rapport moral du Président
- 2- Rapport financier du Trésorier
- 3- Perspectives 2020
- 4- Questions diverses

Toute autre question pourra être ajoutée à l'ordre du jour à condition que la demande en soit adressée, au moins une semaine avant l'Assemblée, au Ministère de l'Intérieur – CAES de l'ex SNEPC – Place Beauvau – 75800 PARIS CEDEX 08

À l'issue de la réunion, le verre de l'amitié sera offert aux participants.

Si vous ne pouvez vous y rendre, remplissez le pouvoir, ci-après, et retournez-le au CAES pour le 1^{er} AVRIL 2020 au plus tard par courrier postal ! Ou scannez-le et envoyez-le par mail au CAES : caes-exsnepc@interieur.gouv.fr au plus tard le 1er avril 2020 à 17 heures !!!

- Mentionnez vos nom, prénom et le bénéficiaire du pouvoir (dans la limite de 4 par adhérent sous peine de nullité) ;
- Ou bien, suivez la même procédure sans indiquer de bénéficiaire et adressez au Ministère de l'Intérieur - CAES de l'ex-SNEPC, place Beauvau – 75800 PARIS CEDEX 08. Personne ne votera pour vous mais votre pouvoir sera comptabilisé pour le quorum.

Gaston GAY – Président du CAES de l'ex-SNEPC

P O U V O I R

À renvoyer par retour du courrier si vous ne pouvez pas assister à l'Assemblée Générale

Je, soussigné,
Membre du CAES de l'ex-SNEPC, adhérent 2019 et 2020, fonction :

Donne pouvoir à M (*).....

Pour me représenter à l'Assemblée Générale du CAES qui aura lieu le mercredi 9 septembre 2020 à 17h30

Fait à le (Signature)

(*) Rayer cette ligne si vous ne souhaitez pas déléguer votre pouvoir.

BILAN D'ACTIVITÉ

Pour l'exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

- Le rapport moral
- L'organisation financière
- La gestion, les frais de fonctionnement et de personnel
- Le détail des activités
- Le contrat groupe Prévoyance et Retraite
- Les perspectives 2020

En annexes :

- La répartition des bénéficiaires dans les différentes prestations
- Le **BILAN FINANCIER** comprenant :

Le rapport de l'expert-comptable

Les comptes annuels

QUESTIONS, REMARQUES ou SUGGESTIONS, cette page vous est réservée, une réponse personnelle non seulement vous sera donnée, mais en plus elle sera lue à l'AG avec la réponse du président.

À cet effet, n'oubliez pas de préciser votre nom, prénom et coordonnées (adresse mail de préférence).

✂-----

Chères Adhérentes et chers Adhérents,

L'année 2019 a surpassé l'année 2018, qui a été pourtant un cru exceptionnel. Que dire donc ! Un cru exceptionnellement exceptionnel !

Nous sommes à **551 adhérents** (2018 : 501)! **Nouveau record !**

Avec plus d'enfants 675 (record!), plus d'ayants droit : **1577 (record)** et plus de bénéficiaires : **1760 (record!)**

Nous avons su relever les deux défis de 2018 : assurer dans des délais raisonnables le traitement des dossiers de demande d'aides de toutes sortes et mettre en place une organisation cohérente au niveau du secrétariat en se répartissant les tâches entre les bénévoles.

Tout allait donc bien dans le meilleur des mondes et PATATRAS ! HORREUR ! MALHEUR !

Le DSR bien aidé par la DRH du MI, nous annonce qu'à partir de 2022, l'administration ne financera plus les activités et les prestations d'ordre social, culturel, et de loisirs !

Les prétextes sont nombreux : « plus d'argent », (alors que le budget du ministère est pour la 1ère fois en augmentation cette année) , « la DSR n'a pas vocation à financer des aides sociales, (alors que cela fait 44 ans que les différentes structures (SNEPC, Formation du Conducteur, DSCR le faisaient), « il existe une action sociale au MI », alors qu'il y a toujours eu dans tous les ministères où les DPSCR et les IPCSR ont été « trébuchés » une structure d'action sociale et depuis 2014 que nous sommes au MI aussi!).

Que s'est-il passé ? Un dogme est passé par là, véhiculé par qui ? Nul ne sait mais d'un coup, c'est la vérité vraie, c'est la pensée unique, chère aux technocrates, qui revient en force. Nous dirigeons, nous décidons, un point c'est tout. Pas de discussion, on doit obéir comme des petits soldats !

C'est dire combien ces gens-là nous estiment, ont su comprendre nos problèmes, ont respecté des hommes et des femmes, nos métiers, ont pris en considération les difficultés de cette profession. On les remercie vivement.

A ce jour, nous ne savons pas les montants de la subvention 2020 et 2021 ; nous ne sommes sûrs que d'une chose c'est qu'elle va baisser substantiellement, surtout celle de l'action sociale.

Le DSR est parti à Marseille. Bon mistral !

Nous attendons le nouveau DSR pour demander très vite un rendez-vous et nous nous battons jusqu'au bout pour faire infléchir cette décision honteuse et inadmissible à notre égard.

Cette année nous avons été bien reçus par le nouveau sous-directeur d'ERPC, Monsieur Wassim KAMEL mais il n'est pas décideur !

Tous mes remerciements vont bien sûr à l'équipe bénévole du Comité Directeur, titulaires et suppléants :

- à Yves RAYMOND, le vice-président, Responsable de la commission Vacances-Familles-Adultes, organisateur hors pair des voyages et notamment de celui du Vietnam, et des sorties moto, qui sait créer une ambiance incomparable au sein des groupes constitués.

- à Michelle d'HALESCOURT, la trésorière inébranlable, la comptable immémoriale, la Mémoire du CAES, la personne précieuse qui connaît tous les tenants et les aboutissants de l'association, depuis... Depuis quand déjà ? Responsable de la Commission Sociale, en charge entre autres des cartes Cadhoc, qui accomplit chaque mois, chaque année, le travail fastidieux du suivi comptable, de la rédaction des chèques, du traitement des dossiers de demandes d'aides sociales, de la réservation des salles pour nos réunions, de l'archivage des documents, etc.

- à Alex SANGLA, le Secrétaire, Responsable de la Commission Senior, qui assure le lien constant entre nous, entre le CAES et les Délégués, m'assiste dans les réunions avec l'Administration, qui a toujours des conseils judicieux et des rédactions clairvoyantes et qui organise en 2020 le voyage en Corse.

- à Christine GORDON, la trésorière adjointe, la régionale de l'étape, qui permet de garder le lien entre les adhérents et nous, en allant régulièrement au Bureau du CAES, ou en cas d'urgence et qui organise chaque année la semaine traditionnelle « plein ski ».

- à Annie GRIS, la secrétaire adjointe, Responsable de la commission Loisirs et Culture, qui a la lourde tâche éreintante, d'enregistrer les adhésions, de plus en plus nombreuses, comme vous le savez et celle aussi de s'occuper des concours, tout en proposant et en animant des sorties et des week-ends.

- à Nathalie VERPILLOT, Responsable de la Commission Sécurité Routière, qui traite tous les dossiers d'aides, Responsables des locations d'Odalys et qui est lien incontournable de par sa compétence et son implication, entre l'agence et les adhérents pour les inscriptions en ligne.

- à Laurent KOCH, Responsable de la Commission Vacances-Enfants-Adolescents, qui fournit beaucoup de travail en amont, même si le nombre d'enfants n'est pas élevé et s'est révélé un organisateur de réunions et un président de séance exceptionnels.

- à Philippe BURNICHON, webmestre du CAES, dont la sagesse n'a d'égale que l'humour et qui abat un travail colossal permanent, à la fois dans la mise en ligne, mais aussi de l'envoi-mailing des communiqués, dans la réponse aux questions des adhérents posés sur le site, qui nous les transfère ainsi que le travail supplémentaire de la gestion de la pétition du CAES pour la sauvegarde de ses actions sociales. Sans oublier la gestion de la page Facebook du CAES et l'organisation d'une sortie moto en 2020 en Normandie.

- à Valérie BENSAADA, future Déléguée, en charge aussi de la page Facebook et notre référente cette année à l'Inserr.

- à Thierry JEANNEAU, qui met en place cette année une sortie moto, du 16 au 18 mai 2020 en Poitou/Pays de Loire. Inscrivez-vous-y vite !

- à Serge OTTAVIANI, qui a cherché des appuis sur le dossier brûlant en cours.

- à Serge COULON.

C'est une belle équipe de bénévoles et comme dit Monsieur Google ou Madame Publicité : «J'ai de la chance !» et par là-même, vous avez de la chance.

Enfin mes remerciements vont surtout à Vous, les Adhérents et vos Familles, qui participent toujours aussi nombreux à nos activités et qui démontrent d'une manière éclatante tout l'intérêt et le besoin de l'existence du CAES Social Historique, lien incontournable, nécessaire et solidaire. Seulement voilà, seule l'Administration ne veut pas s'en rendre compte.

Que vive et perdure le CAES !

Gaston GAY

Président du CAES de l'ex-SNEPC

ORGANISATION FINANCIÈRE

(Michelle d'HALESCOURT)

La subvention administrative nous a été reconduite, conformément aux termes de la convention annuelle passée avec le Ministère de l'Intérieur notifiée le 24 septembre 2019. Le versement a été effectué en une seule fois pour un montant de 85.000 € le 8 octobre 2019, ventilée comme suit : 60 000 €, de subvention sociale et 25 000 € de subvention Sécurité Routière.

Nos produits d'un montant de 142 523,36 € sont constitués par :

- subvention administrative : 85 000 €
- cotisations et dons des agents : 12 052 €
- participation des agents : 45 471,36 €
- participation réelle des agents : 76 414,96 € (en rajoutant les montants payés directement à

ODALYS, Billetteries Promoparcs.com et les séjours enfants en ligne).

Madame Clara SCHEIWILLER, en sa qualité de responsable d'équipe comptable a effectué, conformément à sa mission, la vérification des comptes le 14 janvier 2020, qui ont été validés par Monsieur Romain BADE, expert-comptable.

GESTION - FRAIS DE FONCTIONNEMENT DU CAES

(Michelle d'HALESCOURT)

Les frais de fonctionnement, de gestion se sont élevés pour l'année 2019 à 29 007,70 €. Une baisse de **41%** par rapport à 2018 et depuis 2015, une baisse de **57 %**. Cela s'explique bien évidemment par le départ de notre secrétaire permanente, Katia GALLAIS.

DÉTAIL DES ACTIVITÉS

Par le Président, les Responsables des Commissions et le Secrétariat

SUBVENTIONS VACANCES-FAMILLES-ADULTES

(Michelle d'HALESCOURT)

Subventions Vacances - Familles - Adultes

Le montant de la subvention est calculé en fonction du groupe social, d'un prix plafond journalier et à la condition que le séjour se soit déroulé dans un établissement ayant reçu l'agrément du Ministère du Tourisme et géré par des organismes à but non lucratif.

En 2019, nous avons consacré une somme 922,89 € pour 4 familles (8 adultes et 7 enfants), **soit 15 adhérents ou ayants droit** qui ont bénéficié de 238 jours de vacances.

COMMISSION VACANCES – ENFANTS - ADOLESCENTS

(Laurent KOCH)

1 enfant est parti sur un séjour de printemps 2019 (séjour Sécurité Routière) pour une somme de 742 € et pour une participation du CAES de 371 €.

6 enfants sont partis sur un séjour de l'été 2019 pour une somme de 3 788 € et pour une participation du CAES de 1 233 €, soit 32,5 %.

Au total : **7 enfants** ont bénéficié des séjours enfants de culture, de loisirs et de sécurité routière.

COMMISSION COMMUNICATION ET SITE INTERNET (Philippe BURNICHON)

SITE INTERNET

Afin de limiter les frais postaux, il a été décidé que la communication, les activités, les communiqués seraient consultables et téléchargeables depuis le site Internet du CAES de l'Ex SNEPC <http://www.caes-ex-snepc.com> dont la gestion est assurée par Philippe BURNICHON, plein d'initiatives, assume cette tâche, ô combien importante avec sérieux, professionnalisme et humour.

Le coût de gestion annuel 2019 du site est de : 300,00 € qui inclut la mise en ligne, la sécurisation et les formations du webmestre lorsque l'évolution des logiciels utilisés le nécessite.

Le site Internet est lié à la boîte mail : caesexsnepc@gmail.com.

PAGE FACEBOOK

Elle est désormais bien active, gérée et alimentée par Valérie BENZAADA et Philippe BURNICHON et par vos commentaires.

Nous avons 171 adhérents qui se sont inscrits sur notre page.

Pour l'année 2019, nous avons édité 41 publications qui reprennent les communiqués mis sur le site du CAES, les photos des séjours, les images des concours, des informations diverses notamment le risque de disparition du CAES historique.

Trouver la page du CAES c'est facile: noter 'Caes EX-snepc dans la barre de recherche de votre page Facebook.

COMMISSION SÉCURITÉ ROUTIÈRE (Nathalie VERPILLOT)

Le CAES participe aux formations AAC, ASSR 1 et ASSR 2, Permis AM, aux contrôles techniques, au flash « sécurité routière », au casque vélo des moins de 12 ans, à l'achat d'un siège auto ou autre concernant les naissances.

Cette année nous avons subventionné :

AAC : 25 à 250 €	6 250 €	(record)
AM : 8 à 100 €	800 €	(record)
Contrôles techniques : 158 à 30 €	4 740 €	(record)
ASSR 1 et ASSR 2 : 34 à 40€	1 360 €	(record)
Flashes « sécurité routière » : 153	16 919,63 €	(record)
Siège auto : 1 à 80 €	80 €	
Casques enfant : 6 à 20 €	119,99 €	(record)
Toutapprendre.com (SR) :	1 800 €	

45 IP donc bénéficiaires (record) «Tout apprendre.com », avec un total de 373 connexions, soit 45 enfants et adolescents, pour un abonnement de 1 890 € (budget SR), soit 40€ par enfant.

Soit un total de : 32 069,62 € pour **445 bénéficiaires (record)**

WEEK-ENDS « MOTOS »

Le séjour moto en Auvergne, organisé par Yves RAYMOND du 18 au 20 mai a vu l'inscription de **14 adhérents ou ayants droit**. La participation du CAES a été de 919,70 €.

SÉJOURS ENFANTS SÉCURITÉ ROUTIÈRE

1 enfant est parti sur un séjour de printemps 2019 (séjour Sécurité Routière) pour une somme de 742 € pour une participation du CAES de 371 €.

CONCOURS SÉCURITÉ ROUTIÈRE 2018 :

Frais d'envoi des récompenses du concours SR : 93,60 €

Le montant total des actions des prestations de SR s'élève donc à **33 453,92 € (record)**, soit un total général de **460 adhérents ou ayants droits bénéficiaires (record)**.

Présageant d'un déficit important, vu la demande accrue des adhérents, donc leur besoin pressant, j'avais pu demander une augmentation de 5 000€, par rapport à 2018, mais au détriment de la subvention sociale. Bien m'en a pris puisque nous avons quand même un déficit de : 8 453,92 €.

ACCUEIL – MARIAGES – RETRAITES – DÉCÈS

(Michelle d'HALESCOURT)

Le CAES tient à s'associer, par un cadeau ou un témoignage, à ces événements qui jalonnent la vie de toutes et de tous, joies ou peines.

Afin que le CAES puisse intervenir, n'hésitez pas à nous prévenir, en particulier lors d'un décès où il est nécessaire d'agir rapidement, l'Administration ne communiquant pas les renseignements d'ordre personnel.

Ces différents postes ont été générateurs d'une attribution dont le montant s'élève à 384,15 € répartis ainsi :

. Accueil	= 28	- 69,15 € (record)
. Mariages, pacs	= 1	- 95 €
. Départ à la retraite	= 4	- 220 €
. Décès	=	

Avances sur frais d'obsèques

Lors du décès d'un agent, une avance de 1 600,00 € peut être accordée aux conjoints. Elle est remboursable dès perception du capital-décès.

Aucune demande n'a été faite sur 2019.

COMMISSION VACANCES – FAMILLES – ADULTES SÉJOURS - VOYAGE

(Christine GORDON, Nathalie VERPILLOT et Yves RAYMOND)

PLEIN SKI aux Arcs 2000

Le séjour Plein ski du 10 au 17 mars 2019, aux Arcs a réuni **12 participants adhérents ou ayants droit**. Nous avons traité avec l'organisme « MMV ». Les participants se sont montrés très satisfaits de leur séjour. La participation du CAES pour ce séjour s'est élevée à 2729,33 €, soit 25,40 %.

LOCATIONS

Le détail des locations s'établit ainsi :

1) LOCATIONS ODALYS :

En hiver : 4 familles sur 4 semaines, soit **15 personnes** (8 adultes et 7 enfants) ont rejoint les locations situées à Valmenier, Font-Romeu et Tignes.

La participation du CAES pour ces locations a été de : 821,93 €, soit 25,70 % et soit une participation moyenne de 205,48 € par famille.

Au printemps (7 familles), en été (29 familles et en automne (6 familles): Soit 42 familles sur 55 semaines et 4 jours, soit **131 personnes** (86 adultes et 45 enfants) ont rejoint nos locations situées à Cap Ferret, Baden, Vaujany, Oléron, Rignac, Poggio Mezzana, Hourtin, Estatit (Espagne), Aix-en-Provence, Le Grau du Roi, Sanary-sur-Mer, Cabriès, Plougasnou, Gréoux-les-Bains, Fouesnant, Beg Mel, Montalivet, Calvisson, St-Cyprien, Argelès, La Trinité-sur-Mer, Casole d'Elsa, Bergheim, La Plagne, Port-Bacarès, Tignes, Le Grau du Roi, Le Paradou, Le Corbier, Calpe (Espagne), Sète, Serre-Chevalier, Calonge (Espagne), Agde. La participation du CAES pour ces locations a été de : 7 846,75 €, soit 24 %.

2) LOCATION VINAROS :

5 familles pour 5 semaines, soit **9 adultes et 7 enfants** sont parties sur Vinaroz (Espagne). La participation du CAES pour cette location a été de 508 €, soit 23 %.

3) SÉJOUR HANDICAP :

1 enfant est parti avec sa famille (2 adultes et 2 enfants), soit **4 participants**, avec l'association « Handigîte France », qui a monté un dossier de financement avec les différents partenaires associés. La participation du CAES pour cette location a été de 525 €.

Au total c'est donc 52 familles, 166 adhérents ou ayants droit (105 adultes et 61 enfants sur 65 semaines qui ont bénéficié des locations du CAES (record).

La participation globale du CAES pour les locations a été de : 9 701,68 €.

COMMISSION LOISIRS ET CULTURE

(Annie GRIS)

Détail des activités organisées au sein de la commission :

CONCOURS

Sur un thème unique «CARNIVAL » l'adhérent et ou les ayants droit (conjoint et enfants) peuvent participer aux concours dessin, photo, mandala, mots croisés, grilles blanches, mots insensés et quiz.

Dessins Enfants

Pour les enfants nés entre 2005 et 2015, nous avons reçu **9 dessins d'enfants**.

Photos

Nous avons reçu **2 photos d'adulte**.

Dessins – adultes

Nous avons reçu **3 dessins d'adulte**.

Mandalas – enfants

Nous avons reçu **9 mandalas enfant**.

Mandalas – adultes

Nous avons reçu **7 mandalas adulte**.

Quiz (Gaston GAY)

Nous avons reçu **15 quiz**.

Mots croisés (Gaston GAY)

Nous avons reçu **9 grilles**

Grille blanche (Gaston GAY)

Nous avons reçu **1 grille**

Mots insensés (Gaston GAY)

Nous avons reçu **11 grilles**

Au total **66 adhérents ou ayants droit** ont participé aux différents concours.

Les gagnants des différents concours ont été récompensés.

Le coût total est de 490 €.

AIDES SOCIALES

(Michelle d'HALESCOURT)

Aide à l'éducation extrascolaire, culturelle ou sportive

Cette prestation est toujours très sollicitée. Nous avons subventionné **198 enfants (record)** au cours de l'année scolaire.

Au total, le CAES a consacré une somme de 9 015,75 €.

Aide à la formation personnelle, culturelle ou sportive

87 collègues (record) ont fait cette demande pour un montant de 3 455 €.

Aide aux orphelins et handicapés

Au cours de l'exercice 2019, **5 enfants** ont reçu leur chèque bancaire pour un montant total de 750 €.

Aide aux handicapés adultes

1 aide a été accordée pour une somme de 150 €.

Aide aux parents isolés

8 aides ont été accordées pour un montant total de 616 €.

Aide universitaire

4 aides ont été accordées pour un montant de 200 €.

Coupons vues :

145 coupons (record) (121 adultes et 24 enfants) ont été demandés.

Bourse BAFA

Cette subvention peut être demandée par les enfants ayant-droit (de moins de 22 ans) une somme de 92 € est attribuée sur présentation de l'attestation de stage et 60 € pour l'approfondissement.

Pour 2019, nous avons satisfait **4 demandes** pour un montant global de 336 €.

Toutapprendre.com (social) :

Ce site gratuit pour les adhérents et ayants droit permet en 2 packs de formation (Soutien scolaire, et Développement) de se former dans toutes sortes de disciplines (scolaires, langues, multimédia, bureautique, Bien-être et Santé, Secourisme, sports et fitness, Arts et musique, Vie professionnelle).

Nous avons eu **271 adresses IP différentes, (record) avec 2545 connexions (record) dont 55 %, soit 122 d'enfants et d'adolescents**, ce qui prouve que le site a toujours un certain succès.

Ce qui fait un total $271 + 45 = 319$ bénéficiaires.

Il sera reconduit en 2020 avec 2 packs.

Le CAES a déboursé 1 890 € pour l'ensemble, soit 15,50 € par enfant et globalement 7 euros par personne.

MANIFESTATIONS RÉGIONALES ET WEEK-ENDS

I - MANIFESTATIONS RÉGIONALES

Pays de Loire

La manifestation mise en place comme tous les ans par Pascal CAILLON, le 28 septembre 2019, le plus fidèle et constant « gentil organisateur », intitulée cette année « croisière sur la Loire » a réuni **13 participants dont 10 adhérents ou ayants droit dont 1 enfant et 3 externes**. La participation du CAES a été de 150 €, soit 21%.

Disney sur Glace

Cette manifestation a vu l'inscription de **26 personnes dont 13 adultes et 13 enfants** à Paris, Lille et Lyon, tous adhérents ou ayants droit. La participation du CAES a été de 533,15€. Il faut rappeler que ce spectacle est gratuit pour les enfants car le CAES prend en charge leur place.

Pairi Daiza (Belgique) :

Cette manifestation organisée par Annie GRIS, le 18 mai 2019, a réuni 31 personnes dont **16 adhérents ou ayants droit (dont 7 adultes et 9 enfants)** et 15 externes.

La participation du CAES a été de : 429,50 €, soit 25 %.

Le CAES remercie tous les organisateurs des manifestations régionales de leur dévouement.

Accueil des stagiaires à l'Inser de Nevers

La présentation du CAES, faite par Christine GORDON, Alex SANGLA et Gaston GAY, à **40 personnes (stagiaires DPCSR et IPCSR)** a eu lieu le 8 octobre 2019 à l'école de Nevers. L'auditoire a été très attentif avec débat et questions-réponses. Le verre de l'amitié a été offert par le CAES aux participants.

Comme toujours, nous sommes superbement accueillis par la directrice pédagogique Karine HAUDENSCHILD, et les 2 secrétaires, Céline BORDET et Nathalie VIDOT. Un grand merci à elles !

II – WEEK-ENDS :

Week-end Beaujolais :

Ce week-end organisé par Annie GRIS du 29 au 30 novembre 2019 a réuni **14 participants** (11 adhérents internes et 3 adhérents externes). La participation du CAES a été de 139,65 €, soit 13,82 %.

COMMISSION SENIORS (Alex SANGLA et Gaston GAY)

SÉJOUR ZEN à CHORGES :

Ce séjour organisé par Gaston GAY, du 29 septembre au 5 octobre 2019 a réuni 12 participants (**9 adhérents** et 3 adhérents externes). La participation du CAES a été de 582 €, soit 12 %.

SÉJOUR THALASSO aux Sables d'Olonne :

Ce séjour organisé par Gaston GAY, du 2 au 9 novembre 2019 a réuni 15 participants (**13 adhérents internes** et 2 externes). La participation du CAES a été de 1 890,54 € soit 24,10 % :

CROISIÈRE COSTA EN GRÈCE :

Cette croisière, organisée par Gaston GAY, du 22 au 29 juin 2019 a réuni 20 participants (**18 adhérents internes et 2 externes**).

La participation du CAES a été de 3 452 €, soit 15,22 %

ACTIVITÉS DIVERSES (Christine GORDON)

Billetteries (sorties, cinémas)

Sur simple présentation de votre ou de vos billets (possibilité de cumul sur l'année), le CAES vous remboursera 30 % de votre sortie dans la limite de 10 € par an et par ayant droit.

Le CAES participe également à vos dépenses cinéma à raison de : 1 remboursement par an et par adhérent d'un montant de 20 € sur présentation d'une facture ou d'un abonnement.

98 adhérents ou ayants droit ont sollicité ces deux aides.

Pour les 3 billetteries Promoparcs.com (sorties, spectacles, cinéma)

35 adhérents ou ayants droit ont sollicité cette billetterie en ligne (15 adultes et 20 enfants) pour un montant de 2 401,01 €.

La participation du CAES a été de 624 € pour l'année, sous forme d'un abonnement annuel.

Abonnement en ligne avec des réductions intéressantes

11 abonnements ont été contractés.

Flyview -

Survol de Paris simulé

8 billets ont été achetés

Puy du Fou -

4 billets ont été achetés

Médiathèque -

7 adhérents ont été subventionnés pour un montant de 101 €

CONTRAT GROUPE PREVOYANCE ET RETRAITE

PRÉVOYANCE ET RETRAITE (MICHELLE D'HALESCOURT)

Le CAES est toujours votre interlocuteur pour intervenir auprès des AGF (ALLIANZ) pour établir et transmettre votre dossier. Lors du départ en retraite d'un contractuel (le) et à sa demande le CAES transmettra son dossier pour lui permettre de percevoir le versement d'une rente ou d'un capital suivant le montant du contrat.

Par l'intermédiaire des A.G.F. (ALLIANZ) vous pouvez bénéficier d'un contrat dans le domaine « Assurances complémentaires », « Santé », « Retraite » ou « Placements ». Contactez-le CAES pour plus de renseignements.

Quelques chiffres et pourcentages pour terminer

Les chiffres ci-dessous tout en clôturant le bilan d'activités, prouvent toute la nécessité de notre organisme et de la politique sociale qui est conduite.

ANNÉES	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Bénéficiaires adhérents/conjoints/ enfants-22ans	1288	1022	945	1056	1236	1318	1520	1760 (record)

Nous constatons toujours une augmentation du nombre d'adhérents de + 50 adhérents : **+10 %** par rapport à 2018 et encore et toujours fantastique depuis 2014 **+14 %** !

On se rend compte ainsi que de plus en plus de familles adhèrent au CAES. Il s'agit là des adhérents, des conjoints et des enfants de – de 22 ans comptés à chaque manifestation ou ayant bénéficié d'une ou plusieurs prestations.

PERSPECTIVES 2020

Toutes les différentes activités et prestations du CAES en 2019 seront reconduites en 2020 par défi, malgré la décision du MI, avec un voyage au Vietnam du 29 février au 11 mars 2020, deux sorties moto en mai en Poitou et en septembre en Normandie, un séjour senior en Corse, du 10 au 17 octobre 2020, un séjour ZEN en PACA etc, mais aussi l'aide au casque vélo pour tous les enfants et adultes et l'aide à l'entretien du véhicule, qui passe de 30 à 40€, en raison de l'augmentation de celui-ci.

Une partie de notre énergie va être engloutie dans la défense et la sauvegarde du CAES social, car s'il ne nous reste que les actions de sécurité routière en 2022, il faudra réduire la voilure et peut-être changer de nom : le « CASR », rien que le sigle me déplaît et phonétiquement ne résonne pas bien. Par contre notre raisonnement à nous est très clair, franc et massif : il n'est pas question d'accepter cette décision unilatérale et assassine.

Nous avons lancé un appel aux deux syndicats, ils ont promis d'intercéder pour le CAES à chacune de leurs réunions avec l'administration à tous les niveaux, le SNICA d'une manière constante (échanges téléphoniques et courriels réguliers avec le secrétaire général et l'Unsa/Saneer, d'une façon plutôt « épisodique ».

Nous avons mis en ligne une pétition pour la sauvegarde du CAES Social et nous verrons bien si les deux corps tiennent vraiment à leur outil social car nous attendons au moins 1000 signatures.

Nous demanderons des audiences jusqu'au plus haut niveau en 2020 et 2021.

2020 est une année d'élections et il vous faudra élire une nouvelle équipe constituée de 7 membres titulaires et 7 membres suppléants, modification décidée par le CDAS de janvier 2020.

Alors, je fais d'ores et déjà un appel solennel.

« Vous avez besoin du CAES, maintenant le CAES a besoin de vous ! »

On s'emploiera toujours à maintenir des relations humaines avec vous en direct par la boîte CAES :

caes-exsnepc@interieur.gouv.fr,

par celle du Webmestre, Philippe BURNICHON : caes-ex-snepc.com/

par les permanences téléphoniques, certes épisodiques au Bureau **01 86 21 58 63** et en tous cas de celle du président : **06 46 13 77 11** et par les adresses mail des responsables des commissions.

Vous retrouverez enfin toutes nos activités, actions et prestations sur le document synthétique : « CAES MODE D'EMPLOI » à télécharger sur notre site <http://www.caes-ex-snepc.com>.

Voulu, créé, administré depuis 44 ans par les membres bénévoles du CDAS, notre CAES doit rester pour longtemps l'association dédiée aux DPCSR, IPCSR et Administratifs, au sein de l'ER, de la DSR et du ministère de l'Intérieur. Un nouveau contrat trisannuel, a été signé en 2019 jusqu'en 2021, avec les mêmes objectifs et les mêmes indicateurs demandés par le ministère. Le bilan démontre clairement qu'aussi bien les activités culturelles ou de loisirs, les prestations d'entraide sociale, que le développement d'une culture d'éducation et de sécurité routière sont en augmentation conséquente et récurrente et surtout que le nombre de bénéficiaires sur ces trois objectifs a progressé depuis 2014 de + **46 %**.

Nous allons mener des actions de toutes sortes : recours, courriers, rendez-vous auprès des décideurs du Mi pour faire infléchir cette décision, que nous considérons comme illogique, aberrante, irrespectueuse, qui dévalorise, démotive et dénigre les corps des DPCSR et IPCSR et les Administratifs.

Nous continuerons à faire appel aux deux syndicats pour relayer notre action.

Nous avons mis en ligne une pétition nationale pour la sauvegarde des actions culturelles, de loisirs et d'entraide sociale du CAES.

Le CAES mérite de continuer sa route avec vous !

Bien sincèrement et bien cordialement.

Gaston GAY

Président du CAES de l'ex-SNEPC

Répartition des bénéficiaires des différentes prestations du CAES pour l'exercice du 01.01.2019 au 31.12.2019

Pour les subventions familles Adultes et pour les locations, la répartition par groupes sociaux et par fonctions est donnée en **nombre de familles**

Pour les autres activités, elle est donnée en nombre de participants (agents, conjoints et leurs enfants de moins de 22 ans)

ACTIVITÉS	Participants			Jours	Groupes sociaux		
	Familles	Adultes	Enfants		GS1	GS2	GS3
Subventions Familles	4	8	7		0	0	0
LOCATIONS	52	105	61	1162	7	22	14
Hiver 2019	4	8	7	105	1	2	1
Printemps 2019	7	15	3	126		5	2
Été 2019	35	71	50	847	6	13	8
Automne 2019	6	11	1	84		2	3
WEEK-ENDS et SÉJOURS		Adultes	Enfants	Jours			
		63	7	468			
Moto en Auvergne		14		42			
Soirée Beaujolais		11		22			
Séjour Zen à Chorges		9		54			
Séjour Thalasso		13		91			
Croisière en Grèce		18		126			
PLEIN-SKI		12		84	1	5	
SÉJOURS ENFANTS-ADOS							
Printemps			1	7			
Été			6	42			
TOTAL	56	176	75	1630			

Groupes sociaux : ils sont indiqués lorsque le tarif de l'activité varie selon le groupe social

Pour les retraités le calcul du tarif est le même que pour les actifs.

**Répartition des bénéficiaires des différentes prestations du CAES
pour l'exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019 (suite)**

	adultes	enfants
Report du tableau de la page précédente	176	75
Manifestations régionales	70	23
Accueil des stagiaires	28	
Cadeaux de mariage	2	
Départs en retraite	4	
Décès	0	
Prêts Décès	0	
Bourses BAFA		4
Aides à l'éducation extra-scolaire		198
Aides à la formation personnelle, culturelle ou sportive	87	
Aides aux orphelins et handicapés		5
Aides handicapés adultes	1	
Aides aux parents isolés	8	
Aide universitaire		4
Subvention AAC		25
Subvention AM		8
Contrôle technique	158	
Flash "sécurité routière"	153	
ASSR/ASSR2		34
Aide équipement nouveau-né		1
Casques enfant		6
Coupon vues	121	24
Tout-apprendre.com	271	45
Concours	48	18
Billetterie sorties, cinéma,	98	
Promo.parcs.com	35	
Via presse	11	
Fly View	8	
Puy du Fou	4	
Médiathèque	7	
TOTAL GÉNÉRAL	1290	470
	soit 1760	personnes